

Sœur Marie-Jeanne décorée de l'Ordre national du mérite

Marie-Jeanne Asfaux (Sœur Marie-Jeanne en religion) a été élevée au grade de Chevalier dans l'Ordre national du mérite.

Cet ordre français, prestigieux, a été créé en 1963 par le Général de Gaulle.

Il récompense les mérites distingués rendus à la nation.

Cette nomination a été officialisée le samedi 11 avril 2015, au cours d'une cérémonie au cours de laquelle la médaille correspondant à ce grade lui a été remise.

Sœur Marie-Jeanne, née en 1945 à Saint-Céré, a passé son enfance dans le petit village de Saint-Paul-de-Vern où ses parents exploitaient une petite ferme de polyculture.

Après l'école primaire dans son village d'enfance, Marie-Jeanne fréquente l'école ménagère de Gramat durant les hivers 1959 et 1960, car dès le printemps, il lui faut aider à l'exploitation, ce qui l'empêche contrairement à son souhait, d'accéder à des études secondaires.

Jusqu'en 1967, en dehors du travail à la ferme, elle s'implique dans les divers mouvements de la Jeunesse Catholique (JAC, Ames Vaillantes), organisant déjà des mini-camps avec des jeunes.

En 1967, séduite par les préceptes de charité, mis en œuvre par l'abbé Bonhomme, fondateur de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Calvaire à Gramat en 1835, elle entre au couvent de cette ville.

Après deux ans et demi de noviciat, elle trouve qu'elle n'est pas assez proche des gens et entreprend un parcours de formation d'animatrice tout en se consacrant à sa vie religieuse.

Les premières colonies qu'elle organise s'adressent à des enfants de 4 à 7 ans, et en 1971, elle suit une formation complémentaire de Travailleur familial qui lui permet d'intervenir au service de familles en difficulté (maladie, grossesse ou autre), avec comme objectif de permettre aux enfants de rester dans leur environnement familial.

Ceci convenait parfaitement à l'esprit de dévouement et d'attention aux autres qui caractérisent Sœur Marie-Jeanne.

Mais elle éprouve le besoin de mettre sa générosité au service des plus démunis.

Arrivée à Martel le 1^{er} décembre 1972, elle est alors salariée de ce qui était à l'époque l'ADMR, maintenant Lot à Domicile.

Constatant qu'il n'existe à Martel aucune activité pour les enfants durant les congés scolaires, elle crée en 1979 une première colonie qui emmène des petits Martelais jusqu'à Saint-Jean-Lagineste, au Mont Saint-Joseph.

De 1982 à 1985, elle suit une formation de directeur de camps de vacances et, alors, aidée par quelques bénévoles Martelais, elle assure chaque été un camp de 30 à 35 enfants pour 8 ou 15 jours dans diverses régions.

Marie-Jeanne sait intéresser à ses projets aussi bien les administrations compétentes que des individuels, admiratifs de son audace et de son esprit d'entreprise et, petit à petit, les camps se structurent : on fait l'acquisition de minibus, on scinde les groupes d'enfants en tranches d'âges et on organise jusqu'à 3 camps dans l'année.

Cette année, c'est à Camurac dans le département de l'Aude que se dérouleront deux séjours pour les jeunes de Martel et des environs, où Marie-Jeanne, entourée de bénévoles qu'elle sait motiver et mobiliser, permettra à beaucoup d'emmagasiner de très bons souvenirs de vacances auxquels ils n'auraient pu accéder sans son action.

Elle organise aussi, pendant les vacances scolaires de printemps, un pèlerinage à Lourdes où enfants et jeunes peuvent découvrir la spiritualité du lieu en mettant leurs pas dans ceux de sainte Bernadette et raviver ainsi leur foi.

Durant toutes ces années, Sœur Marie-Jeanne a toujours vécu à Martel.

Aujourd'hui retraitée, elle partage son temps entre la Congrégation des Sœurs de Gramat où elle participe activement à la vie de cette collectivité qui, depuis sa création, a su répandre la charité chrétienne à travers le monde afin de s'occuper des plus démunis, aussi bien en Afrique qu'aux Philippines ou en Amérique du Sud, et Martel où elle garde beaucoup d'attachements et y conserve beaucoup d'amis.

Louis Crémèse.

La communauté paroissiale se réjouit de cette reconnaissance de l'œuvre de Sœur Marie-Jeanne et rend grâce à Dieu pour sa vocation, pour toutes ces familles qu'elle a soutenues et tous ces visages d'enfants radieux.

L'église, lieu de mémoire pascal

Chaque église ou chapelle est construite pour accueillir une communauté chrétienne qui se rassemble de dimanche en dimanche pour célébrer la Pâque du Christ c'est-à-dire sa mort et sa Résurrection.

Son architecture comme son mobilier expriment cette foi pascal, centrale pour les chrétiens.

Au temps de Pâques qui dure 50 jours (jusqu'à Pentecôte), elle se pare comme pour une grande fête.

L'architecture

Le plan en croix latine

La plupart des églises ont adopté ce plan qui rappelle la croix sur laquelle le Christ a donné sa vie. Leur orientation (tournées vers l'Est) rappelle la Résurrection du Christ, soleil levant.

Le mobilier

L'autel

Pièce maîtresse du mobilier d'une église, il est à la fois la table du repas pascal, en mémoire du dernier repas de Jésus avec ses disciples au soir du Jeudi Saint, et la stèle du sacrifice, mémoire de sa vie donnée sur la croix. Dans la Tradition de l'Eglise : l'autel, c'est le Christ. C'est pourquoi il est vénéré, encensé.

La croix

Dans le chœur d'une église, il y a toujours une croix, signe majeur de la foi chrétienne. Elle rappelle aux croyants ce premier signe tracé sur eux au jour de leur baptême : le signe de la croix.

Le cierge pascal

Ce grand cierge, décoré de la croix du Christ, est allumé pour la première fois au cours de la nuit de Pâques (lors de la Vigile Pascale) et pour chaque célébration de baptême ou d'obsèques. Par son installation dans le chœur de l'église, il marque le temps pascal.

Il est le signe de la présence du Christ ressuscité au milieu de nous.

La liturgie (l'art de célébrer)

Le chant de l'Alléluia

Ce chant de joie exprime la louange du Peuple de Dieu pour les merveilles que Dieu a accomplies pour lui par la Résurrection de Jésus, le Christ.

Les ornements

Le prêtre revêt pour la messe des ornements blancs (ou dorés dans leur version

précieuse). Le blanc étant la couleur symbolique de Dieu dans la liturgie. Cette couleur est celle des fêtes du Christ (Noël, Pâques, Ascension...).

L'encens

Ce parfum qui brûle en dégageant une fumée est associé à la prière que l'on fait monter vers Dieu comme une offrande. L'encens est réservé à Dieu. A la messe, le prêtre encense les signes de sa présence : l'autel, le livre de la Parole de Dieu, la croix et le cierge pascal, et l'Assemblée.

Les fleurs

Elles ne sont pas présentes seulement pour leur effet décoratif, elles expriment ce renouveau de la vie que l'on célèbre à Pâques.

Abbé Christian Durand.

Carnet Martel

(Février et mars 2015)

Sépultures

• « Nous ont quittés pour la Maison du Père » :

Martel : Louise Traucou (Loupchat).

Sarrazac : Fernand Jaubertou (L'Hopital-Saint-Jean).

Nous les portons dans la prière et assurons leur famille de notre sympathie.

Carnet Vayrac

(Février et mars 2015)

Sépultures

• « Nous ont quittés pour la Maison du Père » :

Bétaille : Marinette Arnal, Maryline Guelef, Marie-Rose Noual, Yvette Lorblanchet.

Carennac : Jeanne Werner, Jacqueline Battut (Magnagues), Marcelle Bouat, Marie-Thérèse Bouny (Magnagues).

Cavagnac : Monique Chapelle, Andrée Escribe (Saint-Palavy), Odette Bourdais.

Condat : Jacques Garrie.

Floirac : Laurent Sevestre.

Les Quatre-Routes : Fernand Merle, Denise Hepting, Paulette Fauri, Hélène Moriot, Marie Vayleux.

Saint-Denis : Jacqueline Courty, Ginette Mourensac, Pierre Delpech.

Strenquels : Odile Langlade.

Vayrac : Christiane Bourdie, Odette Cance, Marie-Louise Brousse, Paule Lagarrigue.

Nous les portons dans la prière et assurons leur famille de notre sympathie.

SOMMAIRE

1. Editorial.
- 2-3. Mieux soigné en ville qu'à la campagne ?
« Merci, mes parents ».
- 4-5. Baptême : préparation symbolique.
Les anonymes de l'Evangile.
- 6-7. La Solidarité au quotidien.
Visite aux malades : des échanges formidables.
- 8 à 12. Autour de nous.
Bonnes adresses.
Encart : insertion enveloppes et feuillet d'abonnement.

Pompes funèbres PELAPRAT

Place Gambetta - 46600 MARTEL

05 65 37 31 84 - 06 17 77 53 49

Au Jardin de Caroline

Solange PELAPRAT

Service Interflora

Place Gambetta - MARTEL

05 65 37 31 84

06 17 77 53 49



AMBULANCES ANDRES

S.A.R.L.

Tél.

05 53 29 72 35

06 80 85 80 85

✱

U.S.L

TAXI

24370 PEYRILLAC